



RioTinto

Notre approche de l'entreprise

Notre Code de conduite

Février 2023

Tables des matières

1. Introduction	2
2. Notre mission	4
3. Nos valeurs	4
4. Prendre des décisions éthiques	5
5. maVoix et pouvoir de soulever des préoccupations	6
6. Nos employés	7
a) Santé, bien-être, sécurité et sûreté	7
b) Équité, diversité et inclusion	8
c) Prévention des préjudices	9
i. Intimidation et harcèlement	9
ii. Harcèlement sexuel	10
iii. Racisme	11
iv. Violence liée au travail	12
7. Notre monde commun	13
a) Respect des droits de la personne	13
b) Engagement auprès des communautés	14
c) Peuples autochtones	16
d) Environnement	17
8. Nos partenaires	19
a) Travailler de façon responsable avec les tiers	19
b) Gouvernements, organisations internationales et société civile	20
9. Nos pratiques commerciales	21
a) Lutte contre les pots-de-vin et la corruption	21
i. Pots-de-vin et corruption	21
ii. Conflits d'intérêts	22
iii. Cadeaux et marques d'hospitalité	23
iv. Blanchiment d'argent	24
b) Sanctions et contrôles commerciaux	25
c) Concurrence loyale	26
d) Transparence fiscale	27
e) Biens et dossiers de l'entreprise	28
f) Propriété intellectuelle	29
g) Confidentialité des données	30
h) Cybersécurité	31
i) Renseignements confidentiels	32
j) Délit d'initié	33
k) Communications transparentes	34
Annexe : Définitions	35



1. Introduction

Notre approche de l'entreprise énonce notre Code de conduite (notre « Code »), c'est-à-dire l'ensemble de règles fondamentales nous permettant d'exercer nos activités de la bonne façon. Notre Code reflète nos grandes ambitions pour la création d'un avenir sûr et durable. Nous reconnaissons que nous avons commis des erreurs dans le passé, quand notre conduite n'a pas concordé avec nos valeurs ni répondu aux attentes à notre égard. Rio Tinto est déterminé à retenir les leçons apprises afin de s'améliorer et de progresser dans son cheminement stimulant pour devenir une meilleure entreprise.

Les valeurs, les engagements et les comportements qui sont décrits dans notre Code énoncent clairement ce qui est attendu de chacun et chacune de nous et ils nous permettront d'atteindre des résultats de manière responsable. Notre Code s'applique à tous ceux et celles qui travaillent pour Rio Tinto, dont les membres du conseil d'administration, le Comité exécutif, nos employés et les tiers qui travaillent sous

la direction de l'entreprise. Le Code est important pour chacun et chacune d'entre nous – nous ne pouvons réussir sans respecter les valeurs, les engagements et les comportements qui y sont présentés. Nous exigeons aussi que nos partenaires d'affaires adoptent des politiques, des normes et des procédures comparables.

a) Respecter notre Code

La manière dont nous traitons notre personnel, nos partenaires, l'environnement et les communautés où nous exerçons nos activités, de même que notre façon de mener nos affaires, voilà ce qui fait de nous un partenaire de choix responsable. Notre Code de conduite met en lumière les engagements pris par Rio Tinto dans chacun de ces domaines et les comportements que nous devons tous adopter afin de respecter ces engagements et de contribuer à la réussite de l'entreprise.

Dans notre Code, les mots « Rio Tinto » désignent à la fois l'entreprise et toutes les personnes qui travaillent pour elle. Chaque sujet comporte une section intitulée « Qu'est-ce que cela signifie pour moi? », où nous énonçons les attentes envers tous ceux et celles qui travaillent au sein de Rio Tinto. Nous jouons tous un

rôle crucial pour respecter ces engagements et nous devons nous conformer au Code et nous en inspirer chaque fois que nous sommes confrontés à une question ou à un dilemme. Nous avons aussi rédigé un [Code de conduite des fournisseurs](#) distinct qui impose des obligations claires à nos fournisseurs.

Nous nous conformons aux lois en vigueur partout où nous exerçons nos activités. Nous appliquons le Code quand ses règles sont plus strictes que les lois, car nous choisissons activement de faire ce qui est juste, et non pas simplement ce qui est légal.

Toute infraction aux lois, à notre Code ou à n'importe laquelle de nos normes et politiques compromet nos valeurs. Quiconque enfreint la loi et/ou nos normes pourrait être l'objet de mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au congédiement.

b) Nos responsabilités

En tant que membres de l'équipe de Rio Tinto, nous devons nous acquitter de nos responsabilités chaque jour, partout où nous travaillons. Ce devoir est essentiel pour le succès de Rio Tinto et la démarche stimulante dans laquelle nous sommes engagés.

Nous devrions tous :

- incarner notre Code et nos valeurs avec intégrité, honnêteté et un sentiment de responsabilité, en respectant nos engagements dans notre pratique;
- créer un lieu de travail où les gens se sentent libres de s'exprimer, respectés et inclus – c'est ainsi que nous pouvons tous offrir le meilleur de nous-mêmes;
- écouter et répondre avec empathie aux préoccupations qui sont exprimées;
- faire part de nos inquiétudes au service pertinent et, au besoin, demander conseil à notre gestionnaire, à un membre de la haute direction et à n'importe quel membre des équipes

Ressources humaines (RH), Éthique et conformité ou Services juridiques.

Même si le Code s'applique à chacun et chacune d'entre nous, sans exception, les gestionnaires* ont des responsabilités supplémentaires, c'est-à-dire qu'ils doivent encourager l'adoption de comportements conformes au Code, créer des espaces sûrs pour leurs équipes et donner un ton bienveillant dans l'ensemble de l'entreprise à partir du haut de la hiérarchie. Ce sont eux qui devraient faire connaître le Code et les ressources pertinentes aux membres de leurs équipes et les sensibiliser aux comportements qui sont attendus de nous tous.

** Toute personne dont relève une autre personne ou une équipe dans le cadre de ses fonctions. Il peut s'agir d'un supérieur hiérarchique, d'un gestionnaire des ressources humaines, d'un chef d'équipe ou d'un superviseur ou bien d'un membre du personnel d'un échelon plus élevé.*

2. Notre mission

Notre mission – Trouver de meilleures façons de fournir les matériaux dont le monde a besoin – illustre le meilleur de Rio Tinto et explique à la société comment nous contribuons au monde, maintenant et à mesure que nous apprenons et évoluons.

La partie « trouver de meilleures façons » fait référence à notre volonté d'innovation et d'amélioration continue, tout en mettant l'accent sur la manière dont les solutions sont livrées, c'est-à-dire dans une optique de performance ESG impeccable. Elle suggère que nous sommes toujours à l'affût de nouvelles méthodes de travail et que nous avons à cœur d'approfondir nos partenariats en vue de résoudre des problèmes, de créer des situations mutuellement avantageuses et de saisir des occasions.

La partie « matériaux dont le monde a besoin » évoque notre contribution à la vie quotidienne et concrétise notre mission aux yeux de nos clients, de nos parties prenantes et de la société. Nous avons volontairement décidé de ne pas parler d'exploitation minière, de traitement ou d'extraction. Fondamentalement, il s'agit de satisfaire les besoins de la société (p. ex., cela peut s'étendre au recyclage).

3. Nos valeurs

Nos valeurs sont simples, humaines et inclusives. Ces qualités sont essentielles à notre avenir. Nous pouvons tous donner vie à nos valeurs en nous concentrant sur les comportements positifs que nous voulons observer davantage. Voici nos valeurs :



Bienveillance

Nous agissons avec bienveillance en accordant la priorité à la sécurité physique et émotionnelle ainsi qu'au bien-être des personnes qui nous entourent. Nous respectons les autres, établissons des relations fondées sur la confiance et réfléchissons aux conséquences de nos actes. Nous cherchons des façons de contribuer à un meilleur avenir pour nos employés, nos communautés et la planète.



Courage

Nous agissons avec courage en faisant preuve d'intégrité, en nous exprimant quand quelque chose cloche et en prenant des mesures décisives au besoin. Nous n'avons pas peur d'essayer de nouvelles choses. Nous réagissons positivement dans les situations difficiles et démontrons notre engagement à atteindre des objectifs communs.



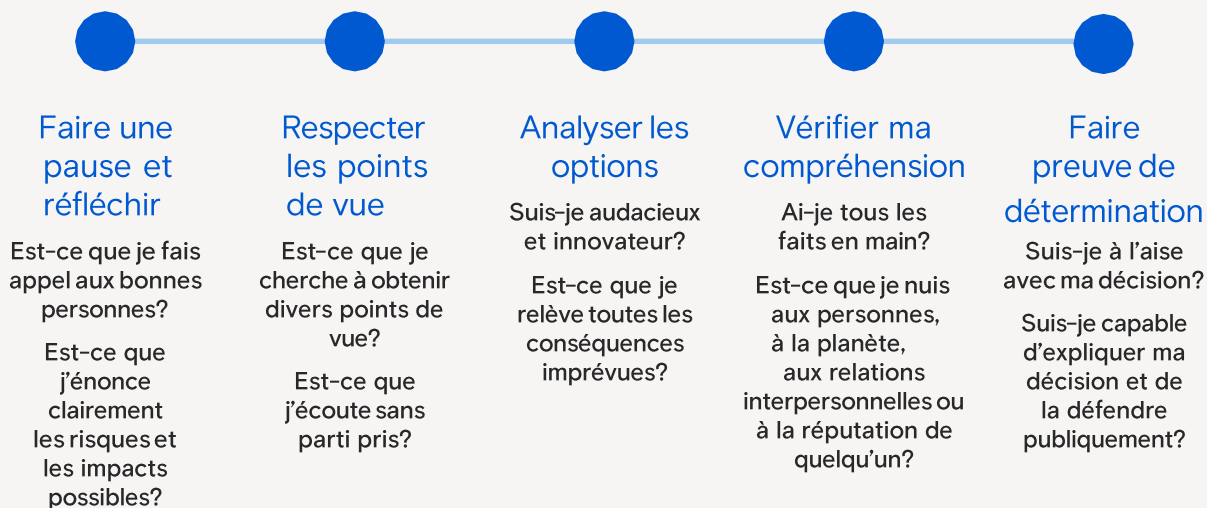
Curiosité

Nous agissons avec curiosité en accueillant les idées diverses et en collaborant afin d'en accomplir plus ensemble que ce que nous pourrions faire chacun de notre côté. Nous apprenons sans cesse et cherchons des solutions créatives pour faire notre travail de façon plus efficace et plus sûre. Nous nous inspirons des autres et du monde qui nous entoure.

4. Prendre des décisions éthiques

Nous sommes conscients que le Code ne répondra pas à toutes les questions. Quand nous ne savons pas exactement comment aborder une situation ou une décision difficile, nous devrions toujours nous reporter à notre modèle décisionnel fondé sur l'éthique pour faire le bon choix. L'application de ce modèle nous aide à faire une pause quand nous devons prendre une décision, à réfléchir et à analyser nos choix de même que leurs répercussions possibles.

Incarner nos valeurs de bienveillance, de courage et de curiosité dans chaque décision que nous prenons



La solution ne saute pas toujours aux yeux.

En cas d'hésitation, il faut demander de l'aide : Gestionnaires, Éthique et conformité, Ressources Humaines, Services juridiques, maVoix.

5. maVoix et pouvoir de soulever des préoccupations

Nous devons avoir le courage de nous exprimer quand quelque chose cloche. En refusant de nous taire, nous pouvons agir quand une situation risque de causer un préjudice à des personnes, à notre monde commun et à notre entreprise. En pratique, cela signifie d'approcher une personne de confiance – un gestionnaire, un collègue ou un membre des équipes Ressources humaines (RH), Éthique et conformité ou Services juridiques. Nous pouvons également nous exprimer par l'intermédiaire de maVoix, notre programme de signalement confidentiel qui est à la disposition de tous les employés, prestataires de services, fournisseurs de biens ou de services, stagiaires, partenaires de coentreprises, membres des communautés et autres parties prenantes de Rio Tinto.

Nous pouvons soulever des interrogations à l'égard de tout comportement qui n'est pas conforme à nos valeurs ou qui pourrait contrevenir à la loi. Il peut s'agir d'infractions à nos normes, politiques et procédures (dont le Code), d'enjeux liés à des comportements nuisibles et irrespectueux (qui comprennent le harcèlement sexuel, le racisme, la discrimination, l'intimidation et le harcèlement), aux droits de la personne, à la sécurité, à l'environnement, à l'information financière, à une fraude ou à l'intégrité commerciale en général.

Nous savons à quel point il est important de pouvoir soulever des problèmes en toute sécurité. Quand nous utilisons maVoix, nous pouvons choisir de garder l'anonymat. Chez Rio Tinto, nous préservons la confidentialité et nous protégeons contre toutes représailles les personnes qui expriment des inquiétudes de bonne foi. Nous réagissons aux signalements sans délai et d'une manière respectueuse, juste et bienveillante. Nous protégeons les lanceurs d'alerte. Pour plus de détails, consulter la [norme maVoix](#).

Il est facile d'accéder à maVoix :



Plateforme Web :
[EthicsPoint - Rio Tinto](#)



Courriel :
myvoice@riotinto.com



Numéros de téléphone par pays :
[EthicsPoint - Rio Tinto](#)

6. Nos employés

a) Santé, bien-être, sécurité et sûreté

Rien n'est plus important que la santé, le bien-être, la sécurité et la sûreté de nos employés, de nos prestataires de services et des communautés où nous exerçons nos activités. Prendre soin les uns des autres fait partie intégrante de notre identité et de nos méthodes de travail, quart après quart, jour après jour.

Nos engagements

- Nous sommes convaincus que tous les décès, les blessures et les maladies professionnelles sont évitables, et nous sommes déterminés à nous assurer que tout le monde rentre chaque jour à la maison en santé et en sécurité.
- Nous cherchons à créer une culture saine et sûre grâce à un leadership solide et empathique ainsi qu'à la mobilisation de nos employés.
- Nous travaillons d'arrache-pied pour mettre en place un milieu de travail qui ne cause pas de blessures psychologiques et où nos employés peuvent s'épanouir tout en exprimant leurs préoccupations ouvertement. Nous offrons des programmes de counseling et de soutien à notre personnel au besoin.
- Nous donnons une formation de sensibilisation à la santé et à la sécurité à nos employés, à nos gestionnaires et à nos prestataires de services sur place.
- Nous nous attendons de ceux et celles avec qui nous travaillons, que ce soit les consultants, les agents, les prestataires de services ou les fournisseurs, qu'ils respectent nos exigences en matière de santé et de sécurité, et nous mettons à leur disposition les mesures de soutien dont ils ont besoin à cette fin.
- Nous identifions, évaluons et gérons proactivement les risques pour veiller à la sûreté et à la résilience de nos activités.
- Nous signalons tous les incidents qui se produisent, menons les enquêtes nécessaires et cherchons à en tirer les leçons afin de nous améliorer constamment.

Qu'est-ce que cela signifie pour moi?

En tant que membre de l'équipe de Rio Tinto, je dois :

- suivre les normes de santé et de sécurité et cesser mon travail quand une tâche compromet ma sécurité ou celle d'autrui;
- comprendre et identifier les risques pour la santé et la sécurité dans mon travail quotidien, puis prendre les mesures nécessaires afin de les circonscrire;
- m'assurer d'être apte au travail chaque jour,
- ce qui signifie ne pas être sous l'influence de l'alcool ni de drogues, être bien reposé et être en bonne forme physique et mentale pour pouvoir accomplir mes tâches;
- donner mes idées sur la façon d'améliorer la sécurité, la santé et le bien-être;
- signaler sur-le-champ toute préoccupation en matière de santé et de sécurité.

Autres ressources

- [Politique en matière de santé, de sécurité, d'environnement et de communautés](#)
- [Politiques et normes en matière de santé, de sécurité, d'environnement et de sûreté](#) (employés seulement)

6. Nos employés

b) Équité, diversité et inclusion

Nous exerçons nos activités dans plus de 30 pays et comptons des employés de toutes les origines. Nous avons à cœur de bâtir une main-d'œuvre diversifiée et inclusive, parce qu'un milieu de travail où chaque personne se sent à sa place et éprouve de la fierté constitue un atout indéniable et nous permet de créer un meilleur Rio Tinto.

Nos engagements

- Nous offrons les mêmes possibilités à tous nos employés en fonction du mérite. Nous n'exerçons aucune discrimination fondée sur la race, l'identité ou l'expression de genre, la nationalité, l'origine ethnique, la religion, l'âge, l'orientation sexuelle, l'état matrimonial, la dynamique familiale, le handicap, la neurodiversité, la classe sociale ou l'activité syndicale.
- Nous mettons sur pied délibérément des équipes diversifiées. Nous nous sommes donné des cibles ambitieuses pour ce qui est d'améliorer la représentation des groupes sous-représentés, dont les femmes et les peuples autochtones.
- Nous veillons à ce que nos méthodes de travail soient transparentes, justes et dénuées de parti pris, et nous valorisons différentes perspectives, voix et cultures.
- Nous tentons constamment de trouver des façons d'apprendre, de nous améliorer et d'évoluer afin de créer un environnement de travail sûr, respectueux et inclusif, tous les jours, pour tout le monde.
- Nous produisons des rapports sur la diversité de notre effectif en conformité avec les exigences internationales et locales.

Qu'est-ce que cela signifie pour moi?

En tant que membre de l'équipe de Rio Tinto, je dois :

- traiter les autres en toute égalité et avec gentillesse, en encourageant l'expression de points de vue différents;
- reconnaître mes propres préjugés et leurs répercussions possibles sur les autres, réfléchir à mes propres comportements pour m'assurer que mes gestes contribuent au respect et à l'inclusion;
- rester fidèle à nos valeurs de bienveillance, de courage et de curiosité, sans hésiter à m'exprimer quand quelque chose cloche.

Autres ressources

- [Politique d'inclusion et de diversité](#) (anglais seulement)

6. Nos employés

c) Prévention des préjudices

Nous croyons que chaque personne doit être traitée avec dignité et respect, qu'elle doit aussi avoir la possibilité d'exploiter tout son potentiel. Nous avons tous la responsabilité de prévenir les comportements nuisibles, qui comprennent l'intimidation, le harcèlement, le harcèlement sexuel, la violence, le racisme et les autres formes de discrimination. En menant des enquêtes solides quand un comportement nuisible est signalé, en prenant des mesures au besoin et en apprenant de notre passé, nous déployons tous nos efforts pour créer un milieu de travail respectueux exempt d'abus de pouvoir et de préjudices psychologiques et physiques.

i. Intimidation et harcèlement

L'intimidation et le harcèlement ont des impacts dévastateurs sur les personnes, les collègues et le milieu de travail dans son ensemble.

Nos engagements

- Nous n'acceptons aucune forme d'intimidation ou de harcèlement, quelle qu'elle soit, dans notre lieu de travail ou quand nous travaillons avec nos partenaires commerciaux.
- Nous formons nos employés pour qu'ils puissent prévenir ou déceler les situations où il y a un comportement nuisible, dont l'intimidation et le harcèlement, et intervenir pour y remédier.

Qu'est-ce que cela signifie pour moi?

En tant que membre de l'équipe de Rio Tinto, je dois :

- réagir lorsque je suis témoin d'une forme quelconque d'intimidation ou de harcèlement;
- ne jamais me livrer à un comportement irrespectueux qui peut causer des blessures physiques ou psychologiques à une autre personne;
- Signalez les comportements inappropriés directement, adressez-vous à un gestionnaire de confiance ou à un membre de l'équipe des Ressources humaines, ou utilisez maVoix, notre programme de signalement confidentiel.

Autres ressources

- [Politique d'emploi](#) (anglais seulement)

6. Nos employés

c) Prévention des préjudices

ii. Harcèlement sexuel

Le harcèlement sexuel commence souvent par du sexisme ordinaire et un manque de respect au quotidien. Le sexisme, le harcèlement fondé sur le sexe et le harcèlement sexuel peuvent avoir des effets psychologiques dommageables, comme l'anxiété, la dépression et la peur, de même que des répercussions sur le travail, notamment une baisse de la performance, de l'absentéisme ou des relations interpersonnelles problématiques.

Nos engagements

- Nous ne tolérons aucune forme de harcèlement sexuel ou fondé sur le sexe, y compris de la part de nos partenaires d'affaires comme les prestataires de services et les fournisseurs.
- Nous visons à offrir des lieux de travail et des logements sûrs pour prévenir le risque de harcèlement sexuel, de harcèlement fondé sur le sexe ou d'inconduite sexuelle.
- Nous nous efforçons d'éliminer les cas de sexisme ordinaire dans nos activités et nos méthodes, et nous rejetons les points de vue, les commentaires et les gestes sexistes.
- Nous donnons du soutien aux victimes de harcèlement sexuel et fondé sur le sexe.

Qu'est-ce que cela signifie pour moi?

En tant que membre de l'équipe de Rio Tinto, je dois :

- appuyer et promouvoir notre engagement à créer un milieu de travail exempt de toute forme de sexisme, de harcèlement fondé sur le sexe et de harcèlement sexuel;
- ne jamais adopter un comportement sexiste ou me livrer à du harcèlement sexuel ou fondé sur le sexe;
- porter plainte quand je subis du sexisme, du harcèlement fondé sur le sexe ou du harcèlement sexuel, ou encore si j'en suis témoin ou que je sais qu'une personne en a été victime. Diverses voies de communication existent, notamment un gestionnaire ou un collègue de confiance, l'équipe des Ressources humaines (RH) et notre programme de signalement confidentiel maVoix.

Autres ressources

- [Politique d'emploi](#) (anglais seulement)

6. Nos employés

c) Prévention des préjudices

iii. Racisme

Le racisme a des répercussions très concrètes sur les victimes : il mine leur confiance, leur estime de soi, leur performance au travail, leur sentiment de sécurité psychologique et leur bien-être global. Il peut être subtil, manifeste, intentionnel ou pas. Ce qui est important, toutefois, ce sont ses effets – pas l'intention.

Nos engagements

- Nous ne tolérons aucune forme de racisme.
- Nous organisons des séances de sensibilisation culturelle qui permettent d'analyser la diversité et les différences entre les races et les cultures.
- Nous réalisons des enquêtes approfondies sans tarder dès qu'il y a un signalement ou une plainte de comportement raciste.

Qu'est-ce que cela signifie pour moi?

En tant que membre de l'équipe de Rio Tinto, je dois :

- traiter chaque personne avec respect, de manière juste et équitable, peu importe sa race, la couleur de sa peau ou son origine ethnique;
- ne jamais me comporter d'une manière qui renforce les stéréotypes négatifs ou les préjugés fondés sur la race des personnes, leur couleur ou leur origine ethnique, qu'il s'agisse de blagues, de commentaires, d'insultes ou d'idées préconçues;
- dénoncer les comportements racistes et m'informer activement sur le racisme, en exploitant au maximum la formation donnée par Rio Tinto;
- m'exprimer quand je subis ou que j'observe des comportements racistes, en m'adressant à un collègue ou à un gestionnaire de confiance ou à l'équipe des Ressources humaines (RH) ou bien en utilisant le programme de signalement confidentiel maVoix.

Autres ressources

- [Politique d'emploi](#) (anglais seulement)

6. Nos employés

c) Prévention des préjudices

iv. Violence liée au travail

Tous les employés, prestataires de services et partenaires commerciaux ont le droit de travailler dans un environnement exempt de violence. Chez Rio Tinto, nous voulons que tous et toutes se sentent en sécurité, aussi bien au travail qu'à la maison.

Nos engagements

- Nous ne tolérons aucune forme de violence.
- Nous ne permettons à personne de porter des armes dans les lieux de travail.
- Nous formons nos employés pour qu'ils interviennent et apportent une aide efficace et en toute sécurité dans les situations de violence au travail.
- Nous offrons du soutien aux victimes de violence conjugale à l'aide d'un programme qui s'adresse à tous les employés.

Qu'est-ce que cela signifie pour moi?

En tant que membre de l'équipe de Rio Tinto, je dois :

- appuyer et encourager la création d'un milieu de travail exempt de toute forme de violence en me comportant avec calme et respect envers tous mes collègues;
- écouter avec empathie les collègues qui vivent de la violence conjugale et leur montrer où trouver de l'aide chez Rio Tinto ou à l'extérieur;
- communiquer sur-le-champ avec nos fournisseurs de services de sécurité, l'équipe de la Sûreté de Rio Tinto, ou avec les autorités locales si une personne se trouve en danger imminent ou que je soupçonne une menace de violence au travail.

Autres ressources

- [Politique d'emploi](#) (anglais seulement)

7. Notre monde commun

a) Respect des droits de la personne

Notre engagement à l'égard des droits de la personne fait partie intégrante de nos valeurs. Il s'agit fondamentalement de traiter tout le monde avec dignité et respect – nos employés et nos prestataires de services, les travailleurs de notre chaîne de valeur, les communautés dans lesquelles nous sommes présents et les autres personnes touchées par nos activités. Nous saisissons également les occasions de faire valoir les droits de la personne et d'avoir un effet positif sur ces droits. Depuis l'exploration jusqu'à la fermeture de nos établissements, le respect des droits de la personne commence par les gestes que nous posons au quotidien.

Nos engagements

- Nous respectons tous les droits de la personne internationalement reconnus.
- Nous procédons à des évaluations afin de cerner les principaux enjeux en matière de droits de la personne et de prévenir les risques pour ces droits dans le cadre de nos activités et dans notre chaîne de valeur. Il peut s'agir des droits des travailleurs, de l'esclavage moderne, des droits des peuples autochtones, ainsi que de la santé et du bien-être des communautés.
- Nous travaillons avec nos partenaires commerciaux pour effectuer des contrôles préalables relatifs aux droits de la personne et nous leur faisons savoir qu'ils doivent respecter les droits de la personne internationalement reconnus.
- Nous prenons des mesures afin de ne pas nous approvisionner en minéraux provenant de zones de conflit et nous sommes transparents quant à l'origine des minéraux que nous utilisons. Nous travaillons assidument pour empêcher que des minéraux des conflits entrent dans notre chaîne de valeur.
- Nous menons des consultations approfondies, notamment auprès des communautés, des organisations de la société civile et de tiers, pour comprendre les répercussions que nous pouvons avoir sur les droits de la personne.
- Nous reconnaissons le rôle important des défenseurs des droits de la personne dans la protection et la promotion de ces droits.
- Nous collaborons avec des fournisseurs de services de sécurité pour assurer la sûreté de nos installations tout en respectant les droits de la personne.
- Nous tenons à offrir un accès aux mécanismes de règlement de griefs à nos employés, aux membres de la communauté touchés par nos activités, aux travailleurs de notre chaîne de valeur et aux tiers afin qu'ils puissent exprimer leurs préoccupations. Nous nous engageons aussi à évaluer régulièrement l'efficacité de ces mécanismes.

Qu'est-ce que cela signifie pour moi?

En tant que membre de l'équipe de Rio Tinto, je dois :

- traiter toute personne avec dignité et respect en vue d'instaurer au travail la culture que nous souhaitons et méritons tous, où les droits de la personne sont non seulement respectés mais aussi valorisés;
- participer à toutes les formations en matière de droits de la personne qui me sont proposées afin de bien connaître les droits de la personne internationalement reconnus et de savoir comment respecter ces droits dans mon travail au quotidien;
- communiquer nos attentes en matière de droits de la personne aux autres membres du personnel, aux fournisseurs et aux autres partenaires commerciaux en sachant déceler les signaux d'alarme;
- signaler les effets négatifs possibles ou avérés sur les droits de la personne et y remédier.

Autres ressources

- [Norme en matière de relations avec les communautés et de performance sociale](#) (anglais seulement)
- [Politique sur les droits de la personne](#)



7. Notre monde commun

b) Engagement auprès des communautés

L'important pour nous, c'est d'être bienveillants, authentiques et transparents ainsi que de nouer des relations et des partenariats fondés sur la confiance avec les communautés où nous exerçons nos activités. Notre objectif : respecter nos communautés et établir des liens avec elles. Nous savons qu'à mesure que nous investissons dans les communautés, celles-ci investissent en nous : elles nous donnent du temps, du capital social et l'accès à leurs terres et à leurs infrastructures. Cet investissement réciproque favorise la réalisation des objectifs et des aspirations des communautés et produit des avantages pour tous à long terme.

Nos engagements

- Nous nous engageons auprès des communautés et nous communiquons l'information de façon transparente et conforme à l'éthique.
- Partout où nous sommes établis, nous collaborons avec les communautés et cherchons à comprendre les incidences sociales, culturelles, environnementales de nos activités et celles relatives aux droits de la personne. Nous intervenons pour éviter, atténuer et gérer les impacts négatifs et contribuer à l'atteinte de résultats positifs pour les communautés d'accueil et la société.
- Nous encourageons activement la rétroaction et le dialogue productif avec les communautés afin de pouvoir intégrer les perspectives locales dans les décisions que nous prenons. Nous respectons les engagements pris auprès des communautés et nous y donnons suite.
- Nous sommes conscients des déséquilibres de pouvoirs qui peuvent exister quand nous échangeons avec les groupes communautaires, particulièrement les personnes vulnérables, et nous cherchons à créer un cadre juste et respectueux qui facilite les discussions honnêtes où toutes les parties se trouvent sur un pied d'égalité.
- Nous travaillons avec les gouvernements pour faire profiter les communautés locales des retombées économiques liées à la mise en valeur des ressources minérales de leur pays. Nous priorisons l'embauche locale, les fournisseurs locaux ainsi que le développement local et régional.
- En collaboration avec les communautés et d'autres partenaires, nous mettons en œuvre des programmes dirigés localement qui reflètent les priorités communautaires et apportent des avantages considérables aux communautés.

7. Notre monde commun

b) Engagement auprès des communautés

Qu'est-ce que cela signifie pour moi?

En tant que membre de l'équipe de Rio Tinto, je dois :

- m'engager auprès des membres, des employés et des prestataires de services des communautés locales dans le respect de la diversité et de leur culture;
- établir des relations solides avec les communautés locales en privilégiant l'écoute active, la transparence et la recherche de solutions mutuellement avantageuses;
- signaler les griefs soulevés par les membres des communautés et d'autres parties prenantes pour qu'ils soient analysés;
- réfléchir aux conséquences de nos actions et de nos activités sur les communautés et l'environnement et trouver de nouvelles méthodes afin de réduire ces impacts autant que nous le pouvons en intégrant les perspectives des communautés dans les décisions que nous prenons;
- demander conseil à l'équipe Communautés et performance sociale quand je suis en relation avec une communauté d'accueil au nom de l'entreprise et que je réponds aux demandes d'aide.

Autres ressources

- [Norme en matière de relations avec les communautés et de performance sociale \(anglais seulement\)](#)

7. Notre monde commun

c) Peuples autochtones

Comme nous sommes des invités sur les terres où nous exerçons nos activités, nous devons tenir compte de nos impacts à toutes les étapes, que ce soit la planification, l'exploitation ou la fermeture d'un établissement. Nous cherchons à établir des relations durables avec les peuples autochtones qui sont basées sur le respect de leurs droits, de leur culture et de leur patrimoine de même que sur notre souhait d'apprendre et de comprendre leurs besoins et leurs aspirations. Nous nous sommes donné l'objectif de créer des partenariats véritablement avantageux pour les peuples autochtones. C'est ce qui nous donne fondamentalement notre permis social d'exploitation.

Nos engagements

- Nous reconnaissons les droits et les intérêts des gardiens et propriétaires autochtones des terres sur lesquelles nous vivons et exerçons nos activités dans le monde entier, conformément à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Nous reconnaissons et respectons leur lien unique avec les terres, l'eau et l'environnement.
- Nous reconnaissons nos erreurs passées et nous sommes déterminés à appliquer les leçons que nous avons apprises afin de travailler de manière collaborative et transparente avec les peuples autochtones.
- Nous cherchons à obtenir le consentement libre, préalable et éclairé des communautés autochtones qui nous accueillent. En tant que membre du Conseil international des mines et métaux (ICMM), Rio Tinto appuie les engagements décrits dans l'énoncé de position sur les peuples autochtones et l'exploitation minière de l'ICMM.
- Nous voulons bâtir de véritables partenariats avec les peuples autochtones. Nous sommes déterminés à consolider nos mécanismes de collaboration avec les peuples autochtones dans tous les pays où nous exerçons nos activités.
- Nous cherchons à nous assurer de donner une voix plus forte aux peuples autochtones dans les décisions qui touchent leurs droits et leurs intérêts, notamment sur les terres où se trouvent nos établissements.
- Nous reconnaissons, nous valorisons et nous tentons de comprendre l'importance des cultures et du patrimoine des communautés qui nous accueillent.
- Nous investissons dans la gestion attentive et respectueuse du patrimoine culturel et nous cherchons des façons de cogérer sa protection en collaboration avec les peuples autochtones.

Qu'est-ce que cela signifie pour moi?

En tant que membre de l'équipe de Rio Tinto, je dois :

- établir des échanges et des partenariats respectueux avec les peuples autochtones;
- chercher activement à comprendre l'histoire, la culture, les lieux, les histoires, les objets et les pratiques des peuples autochtones;
- exécuter mon travail d'une façon qui permet de réduire le plus possible ou d'éviter les conséquences négatives sur les peuples autochtones, par exemple en respectant toujours leur droit à l'égard de leurs terres traditionnelles et en ne menaçant pas leur patrimoine culturel;
- avoir le courage de m'exprimer si quelque chose cloche.

7. Notre monde commun

d) Environnement

Nous avons la responsabilité de protéger l'environnement et d'utiliser les ressources communes adéquatement pour préserver la santé, la sécurité et les moyens de subsistance des communautés locales. La prévention et la réduction au maximum des impacts environnementaux jouent également un rôle essentiel dans la préservation des écosystèmes, de notre planète et des ressources que nous partageons au nom des générations futures. Nos produits sont d'une importance cruciale pour l'aménagement d'infrastructures faibles en carbone, mais les métaux et les minéraux possèdent une importante empreinte carbone que nous devons atténuer en même temps que nous devons lutter contre les changements climatiques. Nous devons par ailleurs gérer adéquatement les fermetures d'établissements afin de contribuer à une économie durable et de prévenir les contrecoups sur la biodiversité, l'eau, les terres, l'emploi et les moyens de subsistance des communautés environnantes.

Nos engagements

- Nous reconnaissons que les terres, l'air, l'eau, le sol, l'énergie et la nature constituent des ressources partagées, et nous nous engageons à les utiliser de façon responsable. Nous travaillons en partenariat avec les communautés autochtones et locales pour améliorer notre gestion des ressources naturelles et offrir une performance environnementale qui est acceptable socialement et culturellement.
- Nous identifions, évaluons et gérons proactivement les risques pour l'environnement, et nous élaborons et mettons en œuvre des plans et des contrôles destinés à prévenir et à atténuer nos impacts environnementaux. Nous nous efforçons d'aller plus loin que la simple conformité aux lois et d'appliquer les pratiques exemplaires à l'échelle internationale.
- Nous sommes transparents à propos des risques que posent nos activités pour l'environnement et de leurs conséquences, et nous rendons des comptes à des instances externes à ce sujet. Nous déclarons aussi nos émissions de gaz à effet de serre et notre utilisation de carbone. Nous encourageons également nos parties prenantes dans toute la chaîne de valeur à faire rapport sur leurs émissions.
- Nous favorisons la mise en place d'une économie circulaire en prolongeant l'utilisation de nos produits, en réduisant le plus possible et en valorisant les déchets puis en régénérant les systèmes naturels.
- Nous travaillons sans relâche à décarboner nos activités et à établir des partenariats en vue de réduire les émissions liées aux activités de nos clients.
- Nous investissons dans des solutions fondées sur la nature dans le but de protéger les environnements naturels, de les restaurer et d'assurer leur gestion durable. Ces solutions permettent de réduire de façon durable les effets à long terme des changements climatiques.
- Nous participons aux efforts internationaux de lutte contre les changements climatiques et nous nous conformons aux accords mondiaux ambitieux visant à réduire les émissions de carbone et à accroître la résilience environnementale.
- Nous aspirons à léguer un héritage positif aux générations futures après la fermeture des établissements. Nos efforts à ce titre sont déployés en partenariat avec nos parties prenantes, dont les peuples autochtones, les gouvernements, les employés et les communautés d'accueil, de sorte que les enjeux liés à la fermeture soient pris en considération tout au long de la vie de nos actifs.

7. Notre monde commun

d) Environnement

Qu'est-ce que cela signifie pour moi?

En tant que membre de l'équipe de Rio Tinto, je dois :

- me soucier de l'environnement et comprendre les risques environnementaux et les impacts négatifs qui peuvent être présents dans mon domaine. Je prends des mesures afin d'atténuer ces risques et je m'assure que les contrôles restent en place et en bon état de fonctionner;
- intégrer les facteurs liés à la durabilité dans les décisions que je prends afin d'utiliser les ressources naturelles de façon responsable, d'éviter autant que possible de nouveaux impacts sur la nature et de réduire mes effets sur le climat, notamment au moyen d'une consommation moindre d'énergie et d'eau, du recyclage et de la réutilisation des ressources;
- tenir compte des effets à long terme des impacts environnementaux sur les communautés qui nous accueillent et les générations futures;
- signaler sans tarder tout problème touchant l'environnement.

Autres ressources

- [Norme de fermeture](#) (employés seulement)
- [Normes environnementales](#) (employés seulement)



8. Nos partenaires

a) Travailler de façon responsable avec les tiers

Les tiers avec qui nous travaillons sont nombreux : clients, fournisseurs, prestataires de services, intermédiaires, distributeurs, agents, conseillers, coentreprises, associations industrielles et autres organisations. Il faut connaître et choisir soigneusement les tiers afin de pouvoir nouer des liens de façon responsable avec des partenaires ayant les mêmes valeurs que nous.

Nos engagements

- Nous effectuons un contrôle préalable basé sur les risques avant de nous engager avec des tiers pour nous assurer que nous savons bien avec qui nous allons travailler. Nous conservons des dossiers complets et récupérables de l'information mise au jour et nous prenons nos décisions d'affaires en conséquence.
- L'approvisionnement responsable est un incontournable pour nous. Durant notre processus de contrôle préalable des fournisseurs, nous tenons compte des conditions de travail, des pratiques environnementales, des normes de sécurité et des politiques en matière de droits de la personne de nos fournisseurs présentant un risque plus élevé et de leurs chaînes d'approvisionnement.
- Nous appliquons une surveillance fondée sur les risques des tiers pour nous assurer qu'ils continuent de répondre à nos exigences concernant la santé et la sécurité, les droits de la personne, le bien-être des travailleurs, les pots-de-vin et la corruption, l'environnement, les communautés et la performance sociale.
- Nous communiquons nos normes de comportement aux fournisseurs, et nous nous attendons à ce que ces derniers respectent notre Code de conduite des fournisseurs dans leurs activités et leur chaîne d'approvisionnement.

Qu'est-ce que cela signifie pour moi?

En tant que membre de l'équipe de Rio Tinto, je dois :

- m'assurer que je connais les tiers et que tout risque relevé est atténué avant d'amorcer ma relation avec eux;
- demander conseil ou faire connaître mes préoccupations si je crois que notre relation avec un tiers ne nous permet pas de travailler de façon responsable ou que ce tiers enfreint la loi ou ne satisfait pas à nos normes de comportement.

Autres ressources

- [Procédure « Connaître votre tiers »](#) (employés seulement)

8. Nos partenaires

b) Gouvernements, organisations internationales et société civile

Nos partenariats avec les gouvernements, les organisations internationales, la société civile et les associations industrielles sont essentiels pour que nous puissions faire notre travail de manière responsable, durable et fructueuse. Ils permettent de trouver des solutions aux défis complexes de la société, comme les changements climatiques, les atteintes aux droits de la personne et la corruption.

Nos engagements

- Nous bâtissons des relations à long terme avec les gouvernements, les organisations internationales et la société civile, et nous travaillons de pair avec chacun et chacune dans le respect et dans un esprit de collaboration.
- Nous unissons nos efforts à ceux d'organisations multilatérales, comme la Banque mondiale, la Société financière internationale, les Nations Unies et l'Organisation pour la coopération et le développement économiques. Nous participons aussi à des initiatives réunissant plusieurs parties prenantes et les gouvernements, comme l'Initiative pour la transparence dans les industries d'extraction et les Principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme.
- Nous faisons preuve de transparence quant aux associations industrielles et aux actions collectives auxquelles nous participons, et nous insistons auprès de ces organisations pour qu'elles adoptent des normes élevées en matière de durabilité et de protection environnementale.
- Nous participons aux dossiers liés aux politiques publiques et à la législation qui concernent notre entreprise. Nous communiquons des renseignements pertinents et mettons à profit nos expériences afin de contribuer à l'élaboration de politiques, de règlements et de textes législatifs solides.
- Nous respectons le processus politique des pays où nous sommes présents et ne nous immisçons pas dans les questions politiques. Nous ne versons aucune forme de soutien financier à des partis ou à des candidats.

Qu'est-ce que cela signifie pour moi?

En tant que membre de l'équipe de Rio Tinto, je dois :

- promouvoir une culture axée sur le dialogue ouvert, constructif et transparent avec les gouvernements, les organisations internationales et la société civile, et faire en sorte que les relations restent fondées sur le respect et l'intégrité;
- donner mon appui à des partis politiques, à des candidats ou à des campagnes seulement en dehors de mes heures de travail et en utilisant mon argent, à titre personnel et jamais en lien avec Rio Tinto;
- demander conseil aux Affaires externes pour savoir comment travailler en collaboration avec des parties prenantes externes et comment répondre à leurs demandes de renseignements.

Autres ressources

- [Rôle des organisations de la société civile](#) (anglais seulement)

9. Nos pratiques commerciales

a) Lutte contre les pots-de-vin et la corruption

i. Pots-de-vin et corruption

La corruption a des effets nuisibles considérables sur les sociétés, particulièrement sur les groupes vulnérables, et elle freine le développement. Elle entrave les affaires et peut avoir des conséquences personnelles dévastatrices pour quiconque se retrouve impliqué dans une affaire de pot-de-vin ou de corruption. Notre culture, nos pratiques commerciales, nos processus et nos systèmes nous sont essentiels pour préserver notre intégrité et conserver notre permis social d'exploitation.

Nos engagements

- Nous ne nous livrons à aucune forme de corruption que ce soit. Nous n'offrons et n'acceptons pas non plus de pot-de-vin sous aucun prétexte, peu importe l'endroit, la situation ou les personnes en cause. Nous ne permettons pas à nos agents, intermédiaires ou autres tiers à le faire en notre nom.
- Nous nous conformons à toutes les lois anticorruption et obligeons nos employés, nos prestataires de services et les tiers à faire de même.
- Nous sommes conscients des risques accrus de corruption dans nos rapports avec les représentants des gouvernements et nous prenons les mesures appropriées en conséquence. Nous n'offrons jamais de paiements de facilitation ou de faveurs quand nous négocions avec les gouvernements, les fonctionnaires ou les représentants des peuples autochtones.
- Lorsque des employés ou des tiers qui travaillent pour Rio Tinto refusent de verser un pot-de-vin ou d'agir contrairement à l'éthique, ils reçoivent le plein soutien de l'entreprise, même si nous risquons de subir des pertes en conséquence.

Qu'est-ce que cela signifie pour moi?

En tant que membre de l'équipe de Rio Tinto, je dois :

- obéir à toutes les lois anticorruption et me conformer à notre Norme d'intégrité commerciale et à la procédure connexe, où je trouve des conseils sur la façon d'éviter les pots-de-vin et la corruption;
- ne jamais offrir, donner ou tolérer un versement illégal ou quoi que ce soit de valeur qui pourrait inciter d'autres parties à se comporter illégalement et ne jamais solliciter ni accepter de pot-de-vin, peu importe la forme;
- comprendre que des règles spéciales s'appliquent dans tous les cas où Rio Tinto, ou ses représentants, travaille avec des représentants des gouvernements et, au besoin, demander conseil à l'équipe Éthique et conformité sur la façon de gérer les rapports avec ces personnes;
- rejeter toute demande de paiement de facilitation, à moins que ma sécurité personnelle soit en jeu, et dénoncer les demandes de ce genre, la sollicitation de pots-de-vin et les cas de corruption soupçonnés ou observés à un gestionnaire ou à l'équipe Éthique et conformité, ou au moyen de maVoix.

Autres ressources

- [Norme d'intégrité commerciale](#)
- [Procédure d'intégrité commerciale](#) (employés seulement)

9. Nos pratiques commerciales

a) Lutte contre les pots-de-vin et la corruption

ii. Conflits d'intérêts

Un conflit d'intérêts survient quand nos intérêts personnels s'opposent ou semblent s'opposer à nos responsabilités chez Rio Tinto. La déclaration et la gestion adéquate des intérêts sont essentielles pour prévenir la corruption et conserver la confiance des parties prenantes.

Nos engagements

- Nous avons mis en place des processus et des systèmes servant à la déclaration et à la gestion des conflits d'intérêts.
- Nous encourageons le signalement de tout conflit d'intérêts réel ou potentiel et nous soutenons toute personne qui signale ce genre de conflit.
- Nous avons mis en place un plan d'action afin de gérer les cas de conflit d'intérêts.

Qu'est-ce que cela signifie pour moi?

En tant que membre de l'équipe de Rio Tinto, je dois :

- veiller à ce que mes activités, mes relations et mes intérêts personnels n'entrent pas en conflit avec mes responsabilités chez Rio Tinto, ne m'accordent aucun avantage personnel injuste et ne m'empêchent pas de prendre une décision impartiale;
- divulguer spontanément mes activités, relations ou intérêts réels ou potentiels qui peuvent engendrer un conflit d'intérêts et respecter les plans d'action qui ont été convenus pour gérer tout conflit d'intérêts qui a été relevé;
- signaler les conflits d'intérêts qui n'ont peut-être pas été déclarés ou qui ne sont pas gérés à un gestionnaire ou à l'équipe Éthique et conformité, ou au moyen de maVoix.

Autres ressources

- [Procédure d'intégrité commerciale](#) (employés seulement)
- [Norme d'intégrité commerciale](#)



9. Nos pratiques commerciales

a) Lutte contre les pots-de-vin et la corruption

iii. Cadeaux et marques d'hospitalité

Les cadeaux et marques d'hospitalité modestes servent parfois à souligner et à renforcer les relations de travail entre partenaires d'affaires. Cependant, selon leur valeur, leur fréquence ou la situation, ils peuvent être considérés comme une façon d'exercer une influence inappropriée sur les décisions d'affaires et constituer un pot-de-vin ou être perçus comme tel.

Nos engagements

- Nous ne recevons pas ni n'acceptons de cadeaux ou de marques d'hospitalité inappropriés ou excessifs de la part de tiers; nous ne promettons pas ce genre de cadeaux ou de marques d'hospitalité à des tiers, ni n'en autorisons, n'en sollicitons, n'en échangeons ou n'en offrons.

Qu'est-ce que cela signifie pour moi?

En tant que membre de l'équipe de Rio Tinto, je dois :

- offrir, donner ou accepter seulement des cadeaux ou des marques d'hospitalité de faible valeur, occasionnels, transparents, raisonnables et appropriés, ou encore des offres reconnues sur le plan culturel et liées à des raisons commerciales légitimes;
- respecter les exigences relatives aux cadeaux et aux marques d'hospitalité de notre Norme d'intégrité commerciale et de la procédure connexe et, en conséquence, déclarer et faire approuver au préalable l'offre ou l'acceptation de cadeaux, de repas, de marques d'hospitalité et de voyages.

Autres ressources

- [Norme d'intégrité commerciale](#)
- [Procédure d'intégrité commerciale](#) (employés seulement)

9. Nos pratiques commerciales

a) Lutte contre les pots-de-vin et la corruption

iv. Blanchiment d'argent

Le blanchiment d'argent s'entend du fait de dissimuler, de transférer ou d'utiliser de l'argent ou des biens provenant d'actes criminels dans des activités commerciales légitimes. L'argent ainsi blanchi pourrait également servir à financer le terrorisme. Il s'agit d'un crime grave qui a de profondes répercussions sur la société et l'économie.

Nos engagements

- Nous respectons toutes les lois visant à prévenir le blanchiment d'argent et le financement d'activités terroristes.
- Nous vérifions au préalable et nous surveillons tous nos partenaires et les tiers afin de cerner les risques de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme. Nous n'entrons jamais en relation avec un tiers qui est impliqué dans ce genre d'activités.

Qu'est-ce que cela signifie pour moi?

En tant que membre de l'équipe de Rio Tinto, je dois :

- connaître et respecter toutes les lois relatives à la prévention du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme lorsque cela est pertinent pour mon poste;
- comprendre les risques liés au blanchiment d'argent ou au financement du terrorisme et savoir comment ils peuvent se concrétiser;
- signaler tout soupçon de blanchiment d'argent ou de financement du terrorisme à un gestionnaire ou à l'équipe Éthique et conformité, ou au moyen de maVoix.

Autres ressources

- [Norme d'intégrité commerciale](#)
- [Procédure d'intégrité commerciale](#) (employés seulement)

9. Nos pratiques commerciales

b) Sanctions et contrôles commerciaux

Rio Tinto étant une entreprise mondiale qui s'occupe de l'extraction, de la transformation et de la mise en marché de produits de base, il est pour nous extrêmement important de faire du commerce de manière responsable. Nous devons respecter les lois et règlements applicables en matière de sanctions et de contrôles commerciaux afin d'éviter toute pénalité civile et pénale pour l'entreprise et les employés ainsi que pour nous protéger des pertes financières et des atteintes à notre réputation.

Nos engagements

- Nous nous conformons aux lois et règlements applicables en matière de sanctions et de contrôles commerciaux.
- Nous comprenons les restrictions quant aux parties de qui nous pouvons acheter et à qui nous pouvons vendre et, à moins d'y être autorisés ou d'avoir un permis à cette fin, nous n'entretiens aucune relation avec des pays, des territoires ou des personnes qui font l'objet de sanctions.
- Nous ne tolérons aucun contournement des sanctions.

Qu'est-ce que cela signifie pour moi?

En tant que membre de l'équipe de Rio Tinto, je dois :

- me conformer à notre Norme sur les sanctions et à toutes les lois sur les sanctions et le commerce qui s'appliquent aux activités de Rio Tinto;
- m'assurer que le contrôle préalable des tiers a été effectué pour tous les nouveaux tiers afin d'éviter de traiter avec une partie qui est l'objet de sanctions. Surveiller les modifications apportées au statut des tiers visés par des sanctions avec lesquels je suis en relation;
- m'informer de l'origine de nos importations et de la destination de nos exportations;
- signaler mon inquiétude quand j'observe ou soupçonne une infraction possible aux lois sur les sanctions et les contrôles commerciaux par Rio Tinto ou une de ses contreparties aux Services juridiques ou au moyen de maVoix.

Autres ressources

- [Norme sur les sanctions](#) (employés seulement)
- [Procédure de contrôle des exportations](#) (employés seulement)



9. Nos pratiques commerciales

c) Concurrence loyale

Nous sommes persuadés qu'une concurrence libre et loyale permet d'obtenir les meilleurs résultats qui soient pour toutes les parties, dont notre entreprise, les employés, les clients ou les fournisseurs, car elle nous encourage à nous améliorer et à innover. Outre les pertes financières et l'atteinte à notre réputation, le comportement anticoncurrentiel peut exposer Rio Tinto et des employés à des pénalités civiles et pénales.

Nos engagements

- Nous respectons toutes les lois sur la concurrence (antitrust) applicables, ce qui veut dire que nous ne communiquons pas de renseignements sensibles sur le plan de la concurrence et que nous ne concluons pas avec nos concurrents des ententes de fixation des prix, de restriction de la production, de répartition des clients ou de partage des marchés.
- Nous n'obtenons jamais de renseignements sur nos concurrents, fournisseurs ou clients de façon illégale ni ne communiquons de fausse information à leur sujet.
- Nous offrons une formation sur les risques liés au droit de la concurrence et accordons un soutien en vue de la prise de décisions qui sont justes.
- Nous sommes à l'affût des comportements anticoncurrentiels et nous prenons les mesures appropriées pour corriger les manquements possibles.

Qu'est-ce que cela signifie pour moi?

En tant que membre de l'équipe de Rio Tinto, je dois :

- me conformer à la [Norme et à la Note d'orientation sur la concurrence](#) et à toutes les lois applicables en matière de concurrence;
- ne pas communiquer de renseignements sensibles sur le plan de la concurrence quand j'interagis avec des concurrents actuels ou éventuels;
- demander conseil aux Services juridiques dès que j'ai des questions ou des inquiétudes au sujet du droit de la concurrence ou encore de notre [Norme ou Note d'orientation sur la concurrence](#);
- suivre la formation sur la concurrence dont j'ai besoin pour exercer mes fonctions.

Autres ressources

- [Norme sur la concurrence](#)

9. Nos pratiques commerciales

d) Transparence fiscale

La transparence et la reddition de comptes en matière fiscale sont fondamentales pour obtenir la confiance de nos parties prenantes, agir de manière durable et contribuer à l'obtention de résultats profitables pour les communautés d'accueil. Les impôts et les taxes que nous payons servent à construire des hôpitaux, des écoles et des routes, ainsi qu'à créer des emplois et des possibilités de formation là où nous exerçons nos activités.

Nos engagements

- Nous respectons les lois fiscales et nous appliquons nos politiques et normes internes, comme la Politique fiscale du Groupe, afin que nos pratiques fiscales restent transparentes et responsables.
- Nous versons le bon montant d'impôts et de taxes au bon moment.
- Nous sommes déterminés à présenter des déclarations fiscales transparentes et à publier un rapport sur les impôts payés qui fait état de nos contributions de nature fiscale et économique. Nous divulguons les détails des impôts et taxes versés aux gouvernements et nous nous assurons d'informer régulièrement nos parties prenantes de notre approche en matière de fiscalité.
- Quand nous nous prévalons des incitatifs fiscaux offerts par les gouvernements, nous le faisons en toute transparence et en conformité avec les exigences légales.
- Nous faisons activement la promotion de pratiques fiscales transparentes et responsables, et nous joignons nos efforts à ceux des gouvernements, des groupes d'affaires et de la société civile dans le cadre d'initiatives destinées à améliorer la transparence fiscale.

Qu'est-ce que cela signifie pour moi?

En tant que membre de l'équipe de Rio Tinto, je dois :

- me conformer à la Politique fiscale du Groupe et aux lois et règlements en matière de fiscalité;
- signaler sans délai les cas où je soupçonne une inconduite concernant les versements de taxes et impôts.

Autres ressources

- [Politique fiscale](#)

9. Nos pratiques commerciales

e) Biens et dossiers de l'entreprise

L'utilisation responsable des biens et des ressources de l'entreprise est incontournable pour la mise en place d'une culture axée sur le respect, la bienveillance et la confiance. Elle prévient les pertes pour l'entreprise causées par des comportements malhonnêtes, comme le vol et la fraude, ou par de la négligence évitable. Par ailleurs, nous pouvons montrer à nos parties prenantes que nous sommes des partenaires de confiance en tenant des dossiers exacts, à jour et transparents.

Nos engagements

- Nous avons à cœur de protéger les biens et les ressources financières de l'entreprise.
- Nous instaurons des politiques, des procédures et des contrôles adéquats dans le but de prévenir les fraudes, les vols et d'autres inconduites.
- Nous formons notre personnel pour que chacun et chacune sache protéger les biens et les ressources de l'entreprise et les utiliser de façon responsable.
- Nous tenons des dossiers fidèles et exacts de toutes les ressources et opérations financières et non financières de l'entreprise, ce qui nous permet de produire des rapports transparents et exacts.
- Nous maintenons des contrôles internes solides pour nous assurer que nos états financiers sont exacts.

Qu'est-ce que cela signifie pour moi?

En tant que membre de l'équipe de Rio Tinto, je dois :

- me conformer aux politiques et procédures de Rio Tinto sur l'utilisation et la protection des biens et des dossiers de l'entreprise, puis prendre des mesures afin de protéger les biens et les ressources de l'entreprise contre l'utilisation abusive, les dommages, les pertes ou les comportements trompeurs;
- respecter les biens de l'entreprise et les utiliser de la bonne façon, sans jamais me les approprier ou les utiliser pour mon propre bénéfice ou à des fins extérieures à l'entreprise;
- prendre des précautions quand j'utilise les ressources électroniques de l'entreprise, notamment le courriel, l'internet, les ordinateurs et les téléphones. Je peux m'en servir occasionnellement pour des raisons personnelles dans la mesure où il n'y a aucun impact sur les systèmes de l'entreprise, aucun coût inapproprié pour Rio Tinto ni d'effet nuisible sur mon travail;
- consigner toutes les transactions avec exactitude, rapidité, honnêteté et transparence. Je protège les documents de l'entreprise, je ne détruis ni ne déplace aucun dossier à moins d'en avoir l'autorisation et je respecte toutes mes obligations en matière de conservation de documents;
- faire savoir que je soupçonne une fraude ou de la malhonnêteté à l'égard des biens ou des dossiers de l'entreprise et signaler promptement les dommages causés aux biens de l'entreprise.

9. Nos pratiques commerciales

f) Propriété intellectuelle

En protégeant notre propriété intellectuelle et en respectant celle des autres, nous conservons notre avantage concurrentiel et nous encourageons l'innovation, ce qui favorise la croissance de notre entreprise et la création de valeur.

Nos engagements

- Nous protégeons notre propriété intellectuelle (p. ex., brevets, droits d'auteur, marques de commerce et secrets commerciaux) et surveillons étroitement tout usage non autorisé de notre propriété intellectuelle par autrui.
- Nous respectons la propriété intellectuelle des autres, comme celle de nos fournisseurs, de nos clients et de nos concurrents, et ne l'utilisons que si nous en avons l'autorisation.
- Nous effectuons des recherches adéquates pour vérifier que nous avons le droit de transformer, de mettre à l'essai et de commercialiser nos produits dans les pays où nous exerçons nos activités sans avoir à utiliser la propriété intellectuelle d'autrui.
- Nous reconnaissons que la propriété culturelle et intellectuelle autochtone appartient aux peuples autochtones, à leurs communautés et entreprises. Nous traitons la propriété culturelle et intellectuelle autochtone avec respect, notamment en observant les protocoles qui déterminent le moment et la manière de diffuser cette propriété intellectuelle.

Qu'est-ce que cela signifie pour moi?

En tant que membre de l'équipe de Rio Tinto, je dois :

- protéger la propriété intellectuelle de Rio Tinto, empêcher toute utilisation non autorisée de cette propriété intellectuelle et communiquer de l'information à son sujet seulement avec l'autorisation de mes gestionnaires;
- respecter les droits de propriété intellectuelle d'autrui en n'utilisant que la propriété intellectuelle pour laquelle j'ai reçu une autorisation et en respectant les accords que nous avons conclus en la matière;
- tenir des dossiers exacts quand j'effectue des recherches et que je réalise des œuvres originales puis informer nos gestionnaires de toute propriété intellectuelle nouvellement créée, afin qu'elle puisse être protégée comme il se doit;
- signaler toute violation possible de nos droits de propriété intellectuelle ou de ceux de tiers.

Autres ressources

- [Notes d'orientation sur la PI](#) (employés seulement)

9. Nos pratiques commerciales

g) Confidentialité des données

Pour que nous soyons en mesure de mener nos activités, il faut que les gens nous fassent confiance quand ils nous transmettent leurs données personnelles. Si nous sollicitons plus de données personnelles que nécessaire ou que nous les utilisons à des fins inattendues, nous pouvons perdre cette confiance. Les atteintes à la confidentialité des données peuvent causer des dommages aux intéressés – qu’il s’agisse de fraude, de vol d’identité, d’embarras ou d’humiliation.

Nos engagements

- Nous tenons à respecter toutes les lois en matière de vie privée et de protection des données quand nous traitons des données, peu importe le moment ou l’endroit. Notre traitement des données doit donc être :
 - juste et transparent – nous précisons ouvertement la raison pour laquelle nous avons besoin des données personnelles et l’usage que nous en ferons;
 - proportionnel aux besoins et limité – nous traitons le moins possible de données personnelles, nous le faisons de la façon la moins intrusive qui soit et seulement pendant le temps nécessaire pour atteindre l’objectif commercial visé;
 - sûr – nous accédons aux données personnelles seulement au besoin ou conformément aux autorisations qui nous sont données et nous les conservons soigneusement.
- Nous sommes pleinement conscients que la confidentialité des données ne se limite pas au simple respect des lois – nous devons aussi nous comporter avec intégrité, c’est-à-dire agir de façon responsable quand des données personnelles nous sont confiées et envisager la confidentialité du point de vue de chaque personne. Nous cherchons un équilibre entre les intérêts de l’entreprise et la protection de la vie privée des gens avec qui nous travaillons.
- Nous traitons les données personnelles dont nous avons besoin pour exercer nos activités – pas plus –, que ce soit celles de notre personnel, de nos actionnaires, de nos fournisseurs, de nos clients ou de nos communautés, ou encore des gens avec qui nous menons des affaires.
- Quand nous devons communiquer des données personnelles à notre personnel ou à des fournisseurs de services externes, par exemple, nous soulignons clairement l’importance que nous accordons à la confidentialité des données et les normes qui doivent être respectées à cette fin.
- Nous respectons les droits associés à la confidentialité des données, comme les droits d’accès, d’examen, de correction et de suppression de renseignements personnels.

Qu’est-ce que cela signifie pour moi?

En tant que membre de l’équipe de Rio Tinto, je dois :

- me conformer à notre Norme de confidentialité des données et aux lois applicables en la matière;
- signaler tout incident lié à la confidentialité des données à mon responsable régional de la Confidentialité des données, y compris toute atteinte à la sécurité des données qui a entraîné la divulgation non autorisée de données personnelles ou l’accès sans autorisation à ces données;
- demander conseil à mon responsable régional de la Confidentialité des données ou à l’équipe centrale de la confidentialité des données de l’équipe Éthique et conformité si j’ai besoin d’aide pour appliquer la Norme de confidentialité des données ou que j’ai des inquiétudes.

Autres ressources

- [Norme de confidentialité des données](#)



9. Nos pratiques commerciales

h) Cybersécurité

Pour Rio Tinto, le risque lié à la cybersécurité constitue un risque d'affaires et pas seulement un risque technologique. La gestion active des cyberrisques est vitale pour protéger la sécurité de nos employés et pour prévenir des pertes ou des dommages importants dans le cadre de nos activités, que ce soit des pannes, une atteinte à la réputation, des amendes ou des coûts associés aux litiges.

Nos engagements

- Nous prenons très au sérieux la surveillance et la protection de nos actifs technologiques ainsi que la sécurité de notre personnel. Nous gérons nos cyberrisques en investissant dans le personnel, les processus et les outils nécessaires pour améliorer notre cybersécurité.
- Nous surveillons constamment l'infrastructure technologique mondiale de Rio Tinto pour repérer et résoudre les problèmes technologiques dès qu'ils surgissent.
- Nous gardons nos employés extrêmement sensibilisés à la cybersécurité grâce à notre programme de formation et de sensibilisation sur la cybersécurité, à des communications régulières sur le sujet et à des campagnes d'information ciblées.

Qu'est-ce que cela signifie pour moi?

En tant que membre de l'équipe de Rio Tinto, je dois :

- comprendre que la cybersécurité fait partie de mes responsabilités et que l'utilisation que je fais de mes dispositifs électroniques peut affaiblir ou renforcer la cybersécurité de Rio Tinto;
- respecter la Norme sur l'utilisation acceptable de l'information et des ressources électroniques;
- suivre la formation obligatoire de sensibilisation à la sécurité;
- rester vigilant et signaler tout soupçon à l'équipe de Cybersécurité;
- ne jamais tenter délibérément de contourner un contrôle de cybersécurité. Si un contrôle m'occasionne des difficultés, je demande l'aide de l'équipe de Cybersécurité.

Autres ressources

- [Procédure du Groupe sur la sécurité de l'information et la cybersécurité \(employés seulement\)](#)
- [Norme du Groupe sur l'utilisation acceptable de l'information et des ressources électroniques \(employés seulement\)](#)

9. Nos pratiques commerciales

i) Renseignements confidentiels

Les renseignements confidentiels font régulièrement partie des affaires. Il faut les protéger dans l'intérêt de l'entreprise et de celui de nos employés, communautés, fournisseurs, actionnaires et clients.

Nos engagements

- Nous protégeons les renseignements confidentiels conformément aux exigences énoncées dans les lois, les règlements et les contrats.
- Nous nous assurons que tous nos employés et les tiers savent comment protéger et conserver les renseignements confidentiels.

Qu'est-ce que cela signifie pour moi?

En tant que membre de l'équipe de Rio Tinto, je dois :

- me conformer à la Norme sur l'utilisation acceptable de l'information et des ressources électroniques;
- toujours protéger les renseignements confidentiels de l'entreprise et ceux qui me sont confiés par des tiers.

Autres ressources

- [Norme du Groupe sur l'utilisation acceptable de l'information et des ressources électroniques](#) (employés seulement)



9. Nos pratiques commerciales

j) Délit d'initié

Le délit d'initié est illégal, peu importe sa raison et même s'il ne donne lieu à aucun profit. Toute contravention aux lois sur les valeurs mobilières, dont celles qui portent sur le délit d'initié et l'abus de marché, entraîne de lourdes conséquences pour notre entreprise et les personnes en cause, et elle peut donner lieu à des poursuites judiciaires pénales et civiles.

Nos engagements

- Nous nous conformons aux lois applicables sur les délits d'initiés.
- Nous formons nos employés afin d'éviter le mésusage de renseignements confidentiels, réel ou apparent, par une personne pour son propre avantage financier ou personnel ou celui d'un tiers.

Qu'est-ce que cela signifie pour moi?

En tant que membre de l'équipe de Rio Tinto, je dois :

- me conformer à la Politique relative aux opérations sur titres et à toutes les lois applicables sur les délits d'initiés;
- ne jamais agir en fonction d'information privilégiée et ne jamais communiquer ce genre d'information à qui que ce soit, pas même aux membres de ma famille ou à mes amis.

Autres ressources

- [Politique relative aux opérations sur titres](#) (anglais seulement)

9. Nos pratiques commerciales

k) Communications transparentes

Il nous incombe de faire preuve de transparence quant aux impacts possibles de nos activités sur les personnes, les communautés et l'environnement. C'est seulement grâce à une communication ouverte et honnête que nous pouvons bâtir la confiance qui correspond à nos valeurs.

Nos engagements

- Nous sommes ouverts et honnêtes dans nos communications, nous diffusons l'information de manière constructive et nous reconnaissons que nous pouvons faire des erreurs.
- Nous nous conformons à nos obligations en matière de divulgation sur le marché en communiquant avec diligence et exactitude les renseignements importants qui peuvent influencer sur le cours des actions de Rio Tinto.
- Nous communiquons des renseignements exacts sur nos activités et notre performance financière à nos parties prenantes, y compris les investisseurs, les organismes de réglementation et les médias.
- Nous enjoignons clairement à nos employés de suivre les processus d'approbation internes dans leurs communications externes sur Rio Tinto – y compris sur leurs propres médias sociaux.

Qu'est-ce que cela signifie pour moi?

En tant que membre de l'équipe de Rio Tinto, je dois :

- obtenir l'autorisation nécessaire de l'équipe des Relations avec les médias du Groupe avant de m'adresser aux médias pour le compte de Rio Tinto;
- connaître les obligations de Rio Tinto en matière de divulgation sur le marché qui sont pertinentes pour l'exercice de mes fonctions et les respecter;
- m'assurer que toute information que je communique sur Rio Tinto, y compris les rapports de nature financière, est exacte et transparente;
- communiquer de façon responsable, avec honnêteté et conformément aux valeurs de Rio Tinto quand je parle au nom de l'entreprise. Dans mes conversations sur Rio Tinto ailleurs qu'au travail, par exemple sur les médias sociaux, je m'assure de ne pas dire de faussetés, de bien indiquer mon affiliation à Rio Tinto et de protéger sa réputation.

Autres ressources

- [Norme sur les communications externes](#) (employés seulement)
- [Politique sur la divulgation et les communications](#) (anglais seulement)

Annexe

Définitions

Biens : Il peut s'agir de biens physiques comme des véhicules, de l'équipement électronique ou des installations, de biens non physiques comme des logiciels, de l'information et de la propriété intellectuelle, et des moyens financiers comme des espèces, des dépôts bancaires, des placements, des prêts, des comptes clients et des comptes fournisseurs.

Blanchiment d'argent : Dissimulation, intégration, acquisition, transfert ou utilisation de sommes d'argent ou de biens obtenus illégalement (des produits de la criminalité), provenant entre autres d'activités terroristes, dans des activités commerciales par ailleurs légitimes.

Cadeaux : Il peut s'agir d'articles ayant une valeur nominale comme des prix, des tombolas dans le cadre d'événements externes, des petits cadeaux de remerciement ou des gestes/offres ayant une signification culturelle ou encore d'articles de grande valeur, par exemple des bijoux, des marchandises coûteuses, des soins médicaux.

Communauté : Dans le contexte de projets miniers ou d'exploitation minière, ensemble des habitants des environs immédiats et des zones périphériques des lieux où se déroulent les activités, et sur lesquels ces activités ou le projet ont une incidence directe. Les habitants de la communauté ont aussi probablement de forts liens culturels et historiques avec la zone du projet ou de l'exploitation. Ils peuvent résider, ou non, sur la terre ou l'utiliser à des fins de subsistance.

Confidentialité des données : Se rattache au traitement des données personnelles.

- **Données personnelles** : Toute l'information qui concerne une personne identifiable.
- **Traitement** : Tout ce que nous pouvons faire avec des données personnelles – recueillir, utiliser, divulguer, mettre à jour, conserver, consulter, supprimer, afficher, etc.

Conflit d'intérêts : Situation où une personne ou un de ses proches a un intérêt personnel ou des obligations qui vont à l'encontre des intérêts de Rio Tinto, ou encore, s'il y a perception que les intérêts divergent.

Les conflits d'intérêts peuvent prendre de nombreuses formes. En voici quelques exemples :

- Un membre de votre famille ou un ami est un bénéficiaire, affilié ou employé d'un fournisseur, d'un client ou d'un gouvernement, actuel ou potentiel, de Rio Tinto avec qui vous êtes ou pourriez être en relation.

- Un membre de votre famille ou un ami travaille pour Rio Tinto et peut être touché par des décisions que vous prenez ou dont vous avez connaissance.
- Vous avez un emploi en dehors de Rio Tinto ou encore une entreprise ou une entente externe qui a une incidence sur vos engagements et vos responsabilités envers Rio Tinto.

Contrôles commerciaux : Ensemble des restrictions sur les activités commerciales imposées par les autorités gouvernementales ou une organisation intergouvernementale qui visent habituellement à limiter les importations et les exportations.

Corruption : Conduite malhonnête ou frauduleuse de personnes en position d'autorité qui s'accompagne souvent du versement de pots-de-vin.

Cybersécurité : Ensemble des moyens par lesquels les particuliers et les organisations réduisent le risque de cyberattaques. Elle a pour principale fonction de protéger contre le vol ou les dommages les appareils que nous utilisons tous (téléphones intelligents, ordinateurs portables, tablettes et ordinateurs) et les services auxquels nous avons accès. Elle englobe aussi la prévention des accès non autorisés aux vastes quantités de renseignements personnels que nous conservons sur ces appareils et en ligne.

Délit d'initié : Si vous avez accès à de l'information privilégiée, la participation à une des activités suivantes constitue un délit d'initié :

- a) Effectuer des opérations sur les titres de Rio Tinto ou d'une autre entreprise à laquelle l'information privilégiée se rattache (que les opérations soient exécutées par vous-même ou par une autre personne en votre nom).
- b) Conseiller, ou recommander à une personne d'effectuer des opérations, ou l'encourager ou l'inciter à le faire, sur les titres de Rio Tinto ou d'une autre entreprise à laquelle l'information privilégiée se rattache.
- c) Communiquer de l'information privilégiée à une autre personne (directement ou indirectement) si vous savez ou auriez dû raisonnablement savoir que cette personne pourrait utiliser l'information en vue d'effectuer des opérations sur les titres de Rio Tinto ou d'une autre entreprise à laquelle l'information privilégiée se rattache (ou pourrait conseiller ou encourager un tiers à le faire).

Discrimination raciale : Toute distinction, exclusion, restriction ou préférence fondée sur la race, la

Annexe Définitions

couleur, l'ascendance ou l'origine nationale ou ethnique qui a pour but ou pour effet de détruire ou de compromettre la reconnaissance, la jouissance ou l'exercice, dans des conditions d'égalité, des droits de la personne et des libertés fondamentales.

Exemples de racisme : violence verbale, exclusion des conversations et des activités, insultes et blagues à caractère raciste, stéréotypes et préjugés liés à la race, questions indéliques posées à une personne qui sont offensantes à cause de son origine ethnique et de son patrimoine, absence d'invitation à certaines réunions, exclusion des possibilités de formation et de perfectionnement et obstacles à la carrière en raison de la race, de la couleur ou de l'origine ethnique.

Dossiers : Cette notion inclut autant les informations financières, par exemple les états financiers, les relevés de dépenses et les registres comptables, que les renseignements non financiers comme les dossiers de sécurité et d'environnement, les dossiers de ressources humaines et les procès-verbaux de réunion.

Durabilité : Objectif exigeant de répondre aux besoins présents sans entraver la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins.

Économie circulaire : Système de production et de consommation ayant pour objectif d'éviter et de réduire les déchets et la pollution, de favoriser l'utilisation continue des produits et des matériaux au moyen du partage, de la location, de la réutilisation, de la réparation, de la remise à neuf et du recyclage tout en régénérant les systèmes naturels.

Empreinte carbone : Quantité totale de gaz à effet de serre (dont le dioxyde carbone et le méthane) qui est générée par nos activités.

Financement du terrorisme : Opérations permettant de recevoir ou de fournir des fonds ou des biens qui visent ou dont on peut raisonnablement soupçonner qu'ils visent des fins terroristes et le recyclage de biens terroristes (produits des activités terroristes).

Fraude : Il y a fraude quand on fait sciemment une déclaration malhonnête, que l'on pose un geste ou que l'on a recours à la dissimulation ou à l'omission en vue de tromper quelqu'un pour en tirer un avantage (pour soi ou un proche) ou lui nuire. Elle peut survenir aussi quand un employé obtient un avantage personnel aux dépens de Rio Tinto, notamment par l'emploi abusif ou le détournement délibérés de ressources ou d'actifs de Rio Tinto. La fraude inclut aussi la production, la présentation ou le traitement de factures fictives ou modifiées, la falsification des livres et registres de l'entreprise, le remboursement de fausses dépenses, la manipulation des données de base sur les fournisseurs ou de comptes bancaires et le fait de dissimuler ou de ne pas divulguer par

malhonnêtement de l'information importante quand il est obligatoire de le faire.

Harcèlement : Acte ou comportement qui est habituellement répété ou persistant et qui fait en sorte que la victime se sent offensée, humiliée, effrayée, choquée ou menacée. Il peut être physique, verbal ou non verbal et inclut les blagues, les commentaires, les courriels ou les textos, les tweets ou les publications sur les médias sociaux qui sont offensants de même que les images, les visites, les gestes physiques et d'autres actes non sollicités.

Harcèlement fondé sur le sexe : Conduite importune fondée sur le sexe réel ou perçu de la victime. Comprend les insultes, les railleries, les stéréotypes, les propos désobligeants ainsi que les menaces physiques, les agressions ou d'autres conduites nuisibles.

Harcèlement sexuel : Comportement non désiré ou importun de nature sexuelle qui a pour objet ou pour effet d'être intimidant, hostile, dégradant, humiliant ou offensant. Exemples : actes non consentuels de nature sexuelle, contacts physiques et avances, remarques à caractère sexuel, diffusion de vidéos ou d'images explicites sur un écran, demandes de faveurs sexuelles exprimées par des mots ou des gestes, courriels ou messages sexuellement explicites.

Hospitalité : Repas avec des tiers, fonctions et célébrations à l'occasion de spectacles, de manifestations sportives, d'événements culturels, d'événements de financement, de concerts, de pièces de théâtre, etc.

Information privilégiée : Renseignements confidentiels que vous obtenez dans le cadre de vos fonctions concernant Rio Tinto ou une autre entreprise

- a) qui ne sont pas généralement et publiquement accessibles;
- b) qui sont publiquement accessibles et qui auraient ou pourraient probablement avoir un effet important sur le cours des titres de Rio Tinto ou d'une autre entreprise (question à se poser : est-ce qu'un investisseur raisonnable utiliserait l'information pour prendre une décision en matière de placements?).

Intimidation : Comportement répété et déraisonnable envers une autre personne qui a pour effet d'intimider, d'offenser, de punir ou de susciter la peur, que ce soit délibérément ou pas, et qui porte atteinte à la dignité personnelle, à l'estime de soi et aux possibilités de la vie de cette personne.

Paiements de facilitation : Sommes de peu de valeur versées à des fonctionnaires pour enclencher ou accélérer un processus de routine ou un acte officiel.

Annexe Définitions

Patrimoine culturel : Notion dynamique qui peut inclure la musique, les aliments, les croyances, les bâtiments, les systèmes de filiation et les liens au paysage. Au cœur de ce patrimoine se trouvent les gens dont l'identité repose essentiellement sur ces histoires, ce savoir, ces pratiques et cet art.

Peuples autochtones : Les plus anciens habitants connus d'un territoire avant l'arrivée des colons de différentes origines culturelles, ethniques et géographiques qui ont souvent marginalisé les habitants d'origine. Le terme est habituellement utilisé pour désigner les peuples autochtones du monde entier, bien que l'usage varie selon les endroits. Caractéristiques des Autochtones : i) ils s'identifient à un territoire précis et sont étroitement attachés à son environnement naturel; ii) ils ont un nom collectif et un sens de la solidarité; iii) ils sont largement reconnus et s'identifient comme appartenant à ce groupe; iv) ils ont des ancêtres en commun et partagent une histoire ou des origines communes (souvent de dépossession); v) ils ont une culture commune distinctive et parfois une langue commune.

Pot-de-vin : Il y a pot-de-vin lorsqu'une personne offre, promet ou donne, directement ou indirectement, un avantage financier ou d'autre nature à une autre personne ou autorise une de ces actions en vue d'influencer indûment un résultat ou une action.

Propriété intellectuelle : Droits de propriété incorporelle rattachés à une création intellectuelle. Exemples : inventions et innovations, logiciels, spécifications, dessins, designs, textes, images et logos. Dans l'industrie minière, peuvent s'y ajouter les méthodes de prospection, les processus de production, les matériaux, les compositions chimiques ou les nouvelles méthodes de gestion des résidus. La propriété culturelle et intellectuelle autochtone comprend l'art, la connaissance des plantes et l'agriculture.

Renseignements confidentiels : Comprend les renseignements techniques sur nos produits ou procédés, les listes de fournisseurs, la tarification, les stratégies de marketing ou de service, les rapports financiers non publics et toute information relative aux ventes d'actifs, aux fusions et aux acquisitions.

Sanctions : Restrictions sur les activités imposées par les autorités gouvernementales ou une organisation intergouvernementale en guise de mesures punitives ou dans le but d'atteindre un objectif stratégique précis. Elles peuvent prendre plusieurs formes – embargo, gel des avoirs, contrôles à l'exportation, limites ou interdiction des interactions et transactions commerciales avec des pays désignés (les « pays

sanctionnés»), des personnes physiques et des entités précises (les « parties sanctionnées »).

Sécurité psychologique : Il y a sécurité psychologique quand tous les membres d'une équipe sont convaincus que leur équipe offre un environnement sûr où ils peuvent prendre des risques interpersonnels sans craindre l'humiliation ou l'intimidation, par exemple dénoncer les comportements inappropriés, contester les rapports hiérarchiques et exprimer des commentaires.

Sexisme : Acte, geste, représentation visuelle, propos tenus oralement ou par écrit, pratique ou comportement fondés sur l'idée qu'une personne ou un groupe de personnes sont inférieures en raison de leur sexe. Le **sexisme ordinaire** peut prendre de nombreuses formes – insultes, blagues dégradantes, commentaires dénigrant le point de vue ou les propos d'une personne en raison de son genre, stéréotypes relatifs aux rôles, idées préconçues suivant lesquelles on ne peut pas avoir à la fois une famille et une carrière, étiquettes injustifiées accolées aux genres.

Solutions fondées sur la nature : Aussi désignées « solutions fondées sur le climat naturel », ces solutions contribuent à atténuer les changements climatiques ou à réduire les émissions de carbone et incluent un ensemble d'approches visant à mettre en place et à maintenir des écosystèmes bien gérés et en santé.

Tiers : Toute entité de qui nous achetons des marchandises ou des services ou à qui nous vendons des marchandises ou des services, les communautés qui nous accueillent, nos partenaires commerciaux et les entités détenues.

Violence : Recours intentionnel ou menace de recourir à la force physique ou au pouvoir contre soi-même, un tiers, un groupe ou une communauté et qui provoque ou risque grandement d'entraîner des blessures, la mort ou des dommages psychologiques.

Violence familiale et conjugale : Situation où une personne, dans le cadre d'une relation présente ou passée, utilise la violence ou les mauvais traitements pour exercer un pouvoir ou un contrôle sur une autre personne. Le comportement violent peut être de nature physique, sexuelle, émotionnelle, spirituelle, psychologique ou économique; il peut être menaçant et coercitif ou viser à contrôler ou à dominer l'autre personne par la peur. Cette violence peut se produire dans n'importe quelle relation, y compris aux mains de partenaires présents ou passés, d'époux, de soignants ou de travailleurs de soutien rémunérés, de parents, de gardiens, d'enfants adultes et d'adolescents.



Rio Tinto

Rio Tinto plc
6 St James's Square
London SW1Y 4AD
Royaume-Uni

Rio Tinto Limited
Level 7, 360 Collins Street
Melbourne VIC 3000
Australie